

Session du 3 et 4 février 2020

Intervention de Jocelyne Martin

**Commission des territoires
Insertion et lutte contre la précarité**

Monsieur le Président,
Cher·e·s collègues,

Le nombre de bénéficiaires du RSA reste stable, la situation n'évolue pas. Pour être plus efficace, il est vraiment nécessaire d'évaluer les dispositifs afin d'identifier les leviers d'amélioration. Il est vraiment nécessaire d'expérimenter, de tenter autre chose. Faisons autrement, plutôt que plus. Expérimentons vraiment !

Depuis de nombreuses années, nous vous proposons d'expérimenter les chantiers d'insertion en entreprise. Vous l'avez d'ailleurs repris dans votre projet de mandature Anjou 2021. Mais toujours rien !

Une nouvelle fois, nous demandons qu'une expérimentation de ce type soit mise en place dans notre département. Nous sommes convaincus qu'inscrire les demandeurs d'emploi de longue durée dans un cadre professionnel fera levier d'intégration, sera source de motivation pour résoudre les problèmes de logement, de garde d'enfant, de gestion de budget... Il semblerait que des points de réglementation soient à résoudre, et bien organisons une rencontre entre la commission et les responsables de l'Etat pour préciser les blocages et voir comment les dépasser !

Autre point, le Saumurois s'engage dans le projet Territoire Zéro Chômeur. Certains d'entre nous, ont déjà discuté de ce projet au sein de l'agglomération de Saumur. Il nous faut avoir une vision commune, pour faire aboutir ce projet pour le public qui en besoin. Le Département a toute sa place dans ce dispositif. Nous souhaitons un soutien clair envers ce projet.

Aussi nous proposons l'amendement suivant qui vise à compléter la compétence 1.3 insertion et lutte contre la précarité avec l'ajout d'un paragraphe à la fin de l'introduction, p. 18 :
« Enfin, le Département s'engage activement dans l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur et affirme son accompagnement de la démarche initiée par les acteurs du Saumurois ».